

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021

Début : 19h30

Fin : 21h30

Secrétaire de séance : Romain LAMY

Membres du conseil municipal	PRESENT	ABSENT/ EXCUSE	POUVOIR
Patrick LABAYLE, Maire	X		
Florence BERRY, Adjointe	X		
Philippe DUBROCA, Adjoint	X		
Nicole CHANFREAU, Adjointe	X		
Antoine ROQUE, Adjoint	X		
Christine RONCALLI, Conseillère	X		
Marilys BIRAC, Conseillère		X	
Valérie BOISSELIER, Conseillère	X		
Nathalie CARRASSET, Conseillère	X		
Bernard TANNOUS, Conseiller	X		Arrivé à 19h43
Stéphane SPELEERS, Conseiller	X		
Stéphanie JADOT, Conseillère	X		
Damien ROCHET, Conseiller	X		Arrivé à 19h36
Romain LAMY, Conseiller	X		

### ORDRE DU JOUR :

#### **I. DELIBERATION**

1. Renouvellement contrat d'assurance incapacité de travail

#### **II. QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS**

1. Présentation des dossiers en cours par les adjoints
2. Virement de crédits
3. Secrétariat
4. Marché de Noël
5. DICT tours à vent
6. DIA terrain DUVIELLA
7. Travaux atelier municipal
8. Travaux de voirie CMR
9. Demande emplacement taxi
10. Informations

## I. DELIBERATION

### 1. Renouvellement contrat d'assurance incapacité de travail

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurance à CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

#### **DECIDE**

- **DE SOUSCRIRE** au contrat assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

**VOTE : 11 Pour 00 Contre 00 Abstention**

## II. QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS

- Point sur les dossiers en cours par les adjoints

Florence BERRY :

- Accompagnement de M. CHARRON, adjoint en charge de la lutte contre l'habitat indigne à la Mairie de Langon, pour la mise en œuvre des mesures à adopter dans le cadre des logements indécents.
- Visite d'un logement à Cabannes Ouest présentant un certain nombre de désordres. L'habitat étant situé dans le périmètre concerné par la procédure du permis de louer, un courrier sera adressé au propriétaire.

Philippe DUBROCA :

- Philippe DUBROCA rappelle à ses collègues qu'une administrée avait sollicité une salle afin de proposer des cours de yoga. Une visite de la Maison des Sportifs a été organisée. L'association ne souhaite pas s'engager dans le cadre d'une convention étant donné que le chiffre d'affaires n'est pas garanti.
- Le projet de réalisation d'un plan d'adressage est en cours. Il convient de mettre à jour le logiciel de consultation VisuDGFIP cadastre pour finaliser ce projet.
- Problème d'écoulement des eaux d'un fossé longeant la VC n° 16 et traversant l'autoroute A62. Les eaux de ruissellement de l'autoroute se déversent sur les parcelles d'un riverain. Une visite sur site a été organisée en présence d'un responsable de VINCI Autoroutes et a permis de constater la présence d'eaux stagnantes en raison d'un défaut d'entretien des fossés. Un rapport établi par VINCI Autoroutes préconise de prendre contact avec ALIENOR, gestionnaire de la bifurcation. Une permission de voirie sera demandée en Mairie par le riverain qui s'engage à réaliser des travaux sur son accès.
- PLUI : La période d'enquête publique a pris du retard.
- Réunion des commissions infrastructures et sécurité fixée le 19 janvier à 19h.

Nicole CHANFREAU :

- Une note d'information relative aux nouvelles mesures sanitaires a été adressée aux parents.
- Présence de deux cas confirmés d'élèves en classe de CE1/CE2.

- Repas de Noël organisé mardi 14 décembre. La Municipalité offre le repas aux agents communaux.
- Distribution de cadeaux le vendredi 17 décembre dans chaque classe afin de respecter les mesures sanitaires.
- La demande de subvention pour l'achat de matériel de cantine a été acceptée. Le montant alloué s'élève à 8 760.49 €, couvrant l'intégralité des dépenses engagées. Un acompte de 2 600 € sera versé en 2022, puis le solde en 2023.
- La commission école se réunira le 20 décembre afin d'organiser le temps de travail du personnel de l'école en vue du retour de Mme Céline LOPEZ.
- Un agent de restauration a demandé la réduction de sa quotité hebdomadaire (passage de 35/35<sup>e</sup> à 32/35<sup>e</sup>) à compter du 10 janvier 2022.
- Un rendez-vous téléphonique avec notre chargé de clientèle Parascol a permis de résoudre un certain nombre de dysfonctionnements.

Antoine ROQUE :

- Réflexion en cours sur le choix de l'implantation et essence des arbres à intégrer dans la cour de l'école.  
Philippe DUBROCA propose que les travaux de gros œuvre soient réalisés par une entreprise et non par les agents techniques, du fait de leur ampleur.
  - Pétition à l'initiative des élèves de CM2 pour le verdissement de la cour de l'école. Monsieur le Maire les a invités à fournir des plans.
  - Bernard TANNOUS propose l'installation d'un point d'eau aux abords du city stade.
- Compte-tenu du dépassement des crédits budgétaires au chapitre 65, Mme la Trésorière a sollicité un arrêté du Maire pour procéder en urgence à un virement de crédits permettant de régler la totalité des mandats.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Nature	Montant
022	Dépenses imprévues	- 500.00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Article	Nature	Montant
65	6531	Indemnités	+ 500.00

- Réduction de l'amplitude d'ouverture au public du secrétariat du 22 novembre au 31 décembre, en raison de l'absence de deux agents.
- Organisation du Marché de Noël le dimanche 12 décembre.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) a été adressée à la mairie pour la construction de massifs pour tours à vent dans le cadre de la lutte contre le gel.  
Etant donné qu'il s'agit de tours dont la hauteur est inférieure à 12 mètres, elles peuvent être librement implantées.
- Une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) a été déposée en mairie, pour le bien de Monsieur DUVIELLA Jean-Pierre, cadastré A262, A261, d'une superficie de 3 891 m<sup>2</sup>, sis le Bourg Nord.  
Considérant que l'immeuble en question est soumis au droit de préemption urbain simple, la commune a demandé de pouvoir user de ce droit de priorité afin de poursuivre la réalisation d'un cheminement piétonnier (liaison douce) entre le Lotissement Clos de Mons et la place communale.
- Avancement de la construction de l'atelier municipal : stabilisation des sols à l'intérieur et à l'extérieur.

- Les travaux de réfection de voirie sont terminés. La peinture et la signalisation restent à finaliser.
- Monsieur le Maire informe ses collègues qu'une demande d'autorisation de stationnement d'un véhicule taxi lui a été adressée et pour laquelle il a émis un avis favorable. Un emplacement sur la place communale lui sera proposé.
- FCTVA : La préfecture de la Gironde a mandaté au profit de la commune 17 536 € au titre du Fonds de Compensation pour la TVA, soit 7 500 € de plus que ce qui était prévu au budget.
- Le Département a accordé une aide financière de 15 526 € dans le cadre de la politique départementale en faveur de l'équipement des communes (FDAEC).
- Florence BERRY et Monsieur le Maire ont rendu visite dimanche 5 décembre à M. PERRON, à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire. Un bouquet de fleurs et un coffret de vin lui ont été offert par la Municipalité.
- Damien ROCHET suggère l'installation d'une caméra aux abords des containers de tri sélectif du stade, afin d'éviter les actes de malveillance.

Séance levée à 21h30.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Conseillers Municipaux